

**COMPTE RENDU REUNION ORDINAIRE DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 29 MARS 2019**

*Séance du 29 Mars 2019, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ.
Convocation du 21 mars 2019.*

PRESENTS : *Mesdames TUSCHL – RUSSELLO – EPOQUE – FRANGIAMORE – ANANICZ – HARRATH – BOUR.*

Messieurs KLEINHENTZ – ZIMMERMANN – ALBERT – STAUDT – N'DIAYE.

ABSENTS EXCUSES: *Mesdames ARNOULD – CHEBLI – BALTA. M. JOUBERT.*

ABSENT : *M. WEISSE.*

PERSONNEL INVITE : *Madame AKOUDAD.*

ORDRE DU JOUR

01 - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

02 - BUDGET PRIMITIF 2019

03 - DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES

04 - DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE POUR FRAIS D'OBSEQUES

**05 - DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE SORTIE ASSOCIATION
« PAUSE CAFE » ET « BELLE EPOQUE »**

06 - COMPTE-RENDU OCTROI DE BONS ALIMENTAIRES

07 - COMPTE-RENDU DES DONS REÇUS

01 - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Mme TUSCHL rappelle que le compte administratif 2018 du C.C.A.S. reflète les recettes et dépenses réalisées par le centre au cours de l'année écoulée. Les écritures comptables et sa balance doivent être conformes à la double comptabilité tenue par le comptable du Trésor Public. Elle invite donc l'assemblée à une lecture commune de ces documents.

Le conseil d'administration après lecture et explications, adopte à l'unanimité le compte administratif 2018 ayant comme balance :

LIBELLES	BUDGET 2018	REALISATIONS
Dépenses de fonctionnement	194 150,00	174 140,31
Recettes de fonctionnement	194 150,39	148 195,00
SOLDE FONCTIONNEMENT		-25 945,31
Dépenses d'investissement	11 871,00	0,00
Recettes d'Investissement	11 871,72	0,00
SOLDE INVESTISSEMENT		0,00
Résultat de l'exercice	DEFICIT	-25 945,31
	EXCEDENT	

02 - BUDGET PRIMITIF 2019

Le conseil d'administration après exposé de Madame TUSCHL, suite à la tenue du débat d'orientation budgétaire le 19 mars dernier, adopte le budget primitif de l'exercice en cours

- ✓ par nature avec présentation fonctionnelle ;
- ✓ par chapitre, tant pour la section d'investissement que pour la section de fonctionnement.

Sa balance générale est la suivante :

LIBELLES	BUDGET 2019
FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	187 485,00
Recettes de fonctionnement	187 485,00
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	11 871,00
Recettes d'Investissement	11 871,00

03 - DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES

Le conseil d'administration décide d'acter l'octroi des subventions suivantes pour 2019, à savoir :

- *AFM TELETHON : 100 €,*
- *AFSEP (Association Française des Scléroses en Plaques) : 200 €,*
- *APEDA (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs) : 100 €,*
- *APF (Association des Paralysés de France/Délégation Moselle) : 100 €,*
- *Participation pour adhésion au CIDFF : 2 850 €,*
- *SOS amitié : 100 €,*
- *Croix Bleue : 100 €,*
- *AFD 57 (Association des Diabétiques de Moselle-Est) : 100 €,*
- *ALYSSE : 100 €,*
- *AIDES : 100 €,*
- *LFSEP (Ligue Française contre la Sclérose en Plaques) : 100 €,*
- *Association pour le Don de Sang Bénévole : 100 €,*
- *Croix Rouge : 2000 €,*
- *Secours Catholique : 1000 €,*
- *Secours Populaire : 2000 €,*
- *AFAD (Aides à domicile : Famille ou Personnes Agées) : 200 €,*
- *Une Rose, un Espoir : 200 €,*
- *Association des Aveugles de la Moselle : 100 €.*

L'assemblée prend acte que ces subventions seront versées sous réserve que les organismes et associations concernés en fassent la demande.

04 - DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE POUR FRAIS D'OBSEQUES

Suite au décès d'un indigent résidant de la localité survenu le 24 février 2019, il est demandé au C.C.A.S. de régler à titre exceptionnel les frais d'obsèques qui s'élèvent à 1100,91 €.

Le conseil d'administration après exposé et délibération autorise cette prise en charge et le mandatement de la somme à la société Pompes Funèbres Générale de Forbach.

05 - DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE SORTIE ASSOCIATION « PAUSE CAFE » ET « BELLE EPOQUE »

Madame TUSCHL informe que l'association Belle Epoque ainsi que la Pause-Café organiseront deux sorties différentes.

Elle propose au conseil d'administration de prendre en charge comme chaque année le coût du transport de ces deux sorties sur le budget du C.C.A.S.

L'assemblée après exposé et délibération, à l'unanimité, donne son accord.

06 - COMPTE-RENDU OCTROI DE BONS ALIMENTAIRES

Madame TUSCHL rend compte à l'assemblée des bons alimentaires octroyés depuis la dernière réunion. Du 16 janvier au 28 mars 2019, 68 bons ont été distribués pour un montant total de 3 680 €.

Le conseil d'administration prend acte.

07 - COMPTE-RENDU DES DONNS RECUS

Madame AKOUDAD informe l'assemblée que depuis la dernière réunion, le C.C.A.S. a reçu un don anonyme 70 €.

L'assemblée prend acte.

Madame TUSCHL remercie tous les membres du conseil d'administration de leur présence et de leur attention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h40.